

**RESPONSABLE DE L'EQUIPE DE PROPRETE DES ESPACES PUBLICS**

**Contexte :**

La commune de Denain doit faire face à un accroissement des dépôts sauvages d'ordures ménagères et d'encombrants sur son territoire. La ville développe donc un programme de propreté comportant un volet curatif, un volet de sensibilisation et un volet répressif.

Le présent poste vise à l'encadrement d'une équipe de 10 agents (hors effectifs voirie) dans les conditions définies ci-après.

**Définition des fonctions :**

Placé(e) sous l'autorité du Responsable de la Direction proximité, vous serez chargé(e) d'organiser et de superviser la propreté des chaussées, trottoirs et espaces publics, des monuments ainsi que le traitement des pollutions visuelles (dépôts sauvages, désordres de toutes natures).

Pour se faire, vos missions s'articuleront autour de deux axes prioritaires :

◆ **Elaborer, piloter et coordonner des schémas et des programmes de propreté publique :**

\* Planifier et coordonner les opérations de nettoyage manuelles et mécanisées, et de lutte contre la pollution visuelle

\* Organiser les actions de protection et d'amélioration des services propreté (adaptation des techniques)

\* Gérer la propreté des bordures et caniveaux de la commune

\* Organiser le plan de déneigement ou les interventions après incidents climatiques

\* Piloter et mettre en œuvre un plan de prévention des risques professionnels (accidentologie), sanitaires et environnementaux liés aux activités de nettoyage urbain

\* Participer à l'activité en complément des agents placés sous votre responsabilité

◆ **Piloter des actions de sensibilisation et de plan qualité pour la propreté :**

\* Concevoir et mettre en œuvre des actions pour informer et conseiller la population des contraintes inhérentes à la propreté publique.

\* Concevoir et mettre en œuvre des actions de sensibilisation des usagers

\* Coordonner et organiser les actions de signalement des dysfonctionnements de qualité des espaces publics en lien avec les autres services : voirie, espaces verts, collecte des déchets

\* Evaluer l'efficacité de l'activité propreté ou du degré de salissure

\* Apporter des solutions aux demandes des usagers

**Cadre d'emploi :**

Catégorie C Agent de Maîtrise / Adjoint Technique

**Conditions d'exercice :**

- déplacements sur les secteurs de nettoyage
- horaires de travail d'amplitude variable, astreintes possibles
- permis véhicules légers (VL)
- port de charges lourdes

**Compétences :**

<b><i>Savoir-faire</i></b>	<b><i>Savoir-être</i></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>✗ Bonne connaissance dans le domaine du ramassage des déchets (ordures ménagères, déchets banaux, dépôts sauvages, déjections canines..)</li><li>✗ Connaissance des lieux de collecte et de traitement des déchets (position géographique, conditions d'accès...)</li><li>✗ Capacités à organiser la politique de ramassage des déchets non collectés présents sur le domaine public</li><li>✗ Techniques d'intervention après incidents climatiques</li><li>✗ Capacités à encadrer une équipe, à organiser le temps de travail des agents, à contrôler le travail effectué.</li><li>✗ Capacités à travailler en collaboration avec la brigade environnement – cadre de vie de la Police Municipale</li><li>✗ Normes et techniques d'hygiène, de salubrité et de tri sélectif</li><li>✗ Connaissance des règles concernant les dépôts sauvages, les déjections canines</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✗ Méthode, organisation et rigueur professionnelle</li><li>✗ Sens du contact et de la communication tant auprès de son équipe, que des directeurs de pôle et des usagers</li><li>✗ Goût du travail en équipe</li><li>✗ Capacités d'écoute et sens du service</li></ul>